

La mobilisation est indispensable le 24 juin !

Après la mobilisation forte du 27 mai, les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA rappellent que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires ;
- la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical ;
- la question des nouvelles ressources reste pleine et entière ;
- la situation de l'emploi se dégrade, notamment pour les jeunes et les seniors, nécessitant une autre politique de l'emploi.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales. Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions ! Rien n'est joué ! Même si le projet de loi vient d'être présenté. Dans nos secteurs postal et de télécommunications, la CGT FAPT appelle l'ensemble des salariés, cadres et non cadres à cesser le travail et à manifester avec tous les autres salariés le 24 juin.



Branche Poste

Sirop Bailly : universelle panacée !

Piqué au vif par la lettre du syndicat des médecins de prévention, « not'président » Bailly a profité de l'inauguration d'une plateforme de distribution en Savoie pour protester de sa grande considération de la personne humaine dans l'entreprise. Passons sur ses formules hasardeuses quand il dit que le sujet des risques psychosociaux « joue sur énormément de facteurs » (et lui, il a quoi comme playmobils ?) et décryptons son message aux managers. De « formations » en « sensibilisation », en jouant sur leur « fibre sociale » et en les assurant de sa « confiance », il saura bien leur faire « traiter ce sujet difficile (...) en faisant preuve de sensibilité ». Ben voyons ! Tout le monde sait bien que les encadrants sont ravis de faire passer les pilules amères auprès de leur personnel et sont, eux-mêmes, immunisés contre les risques psychosociaux ...

A l'offensive pour d'autres choix

La Poste Courrier vient d'ouvrir des négociations au plan national : vie au travail (équilibre vie privée/vie professionnelle, santé, aptitude, vie de l'équipe) élaboration d'une méthode de suivi des accords et des projets d'organisation, organisation de la négociation locale. Bien que La Poste dans la majorité des cas ait voulu jouer le pourrissement, l'ouverture de ces négociations est à mettre à l'actif des luttes au courrier. Les cadres, parfois au plus haut niveau local, sont aussi pour quelque chose dans cette évolution obligée. Car ils sont de plus en plus nombreux à faire connaître leur désapprobation des réformes engagées et des méthodes managériales imposées. Aucune marge de manœuvre, voilà la conviction quasi générale. Et ça se sait en haut lieu.

Branche Télécoms

HARP : un logiciel RH désaccordé

C'est 18 mois avant l'arrivée du nouveau logiciel de paye, Harp, que la direction a décidé de fermer 3 centres CSRH ! À Lyon, Bordeaux et Toulon. Aujourd'hui ce logiciel bug très souvent, les personnels des CSRH sont sous pression et croulent sous les réclamations. Le travail est devenu séquencé, un même dossier peut être traité par 3 personnes différentes dans 3 endroits différents. Les encadrants doivent appliquer une politique de rendement avec des objectifs quotidiens. Encadrants et personnels souffrent de ne plus rendre un service de qualité à leurs collègues qui ne sont pas des clients ! Les salariés du CSRH de Montpellier ont symboliquement envahi le CHSCT. L'ensemble des salariés des CSRH diront STOP à cette organisation du travail en étant massivement en grève le 24 juin !

Ne payons pas leur crise, imposons d'autres choix !

Avec plus de 120 000 salariés, un capital détenu à 70% par des investisseurs financiers et à 30% par l'Etat, le Groupe France Télécom, coté au CAC 40, est directement impliqué dans la crise actuelle. La suppression de 60 000 emplois depuis la privatisation, qui prive chaque année la protection sociale d'un milliard d'euros, la rigueur salariale et des pratiques managériales au service exclusif des actionnaires ont conduit à une grave crise sociale interne. A nous d'imposer d'autres choix. A la politique du tout financier opposons une réelle politique industrielle avec les investissements indispensables à la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau fibre optique dans chaque foyer sur l'ensemble du territoire. La CGT exige que 3 milliards d'euros soient consacrés à cet effort, l'entreprise le peut et elle le doit !

Échos

Pas d'économies sur les malades !

Le gouvernement met en œuvre des préconisations du récent rapport Briet sur la régulation des dépenses d'assurance maladie.

Son but est de montrer sa détermination de revenir très rapidement à des déficits publics compatibles avec les critères de Maas-tricht, 3% en 2013, et sa volonté de donner des gages aux marchés financiers.

Au lieu d'améliorer notre politique de santé et notre système de soins, il renforce une logique comptable des dépenses d'assurance maladie, que la CGT n'a cessé de dénoncer, avec des économies immédiates de 600 Millions d'€uros incluant notamment le gel d'une partie des crédits destinés à l'hôpital.

Il est urgent de sortir de cette impasse.

Retraites

Un pied dans la tombe

Toutes les enquêtes l'attestent, la pénibilité est un sujet qui fédère les salariés, bien au delà des concernés.

La position du gouvernement constitue une véritable provocation à l'égard des salariés qui ont été exposés, bien souvent pendant l'intégralité de leur carrière, à des métiers pénibles.

En effet, la condition exigée pour pouvoir bénéficier d'un départ anticipé serait que le salarié prouve que son état de santé est déjà altéré !

C'est une insulte auprès de ces salariés, cela ne répond pas au problème posé, sachant que leur espérance de vie est réduite d'au moins 7 ans.

La CGT rappelle que la seule mesure efficace est le départ anticipé en retraite en fonction de la durée de l'exposition et selon les critères définis lors de négociations.

Dossier retraite = décote gouvernementale

64% des Français ne font pas confiance au gouvernement et sa majorité pour assurer l'avenir des retraites.

Face aux solutions avancées, notamment le recul de l'âge de la retraite et l'allongement de la durée de cotisations, nos concitoyens refusent cette réforme imposée (sauce UMP et MEDEF). Ils sont inquiets devant tant de fébrilité et contestent la méthode et le calendrier de ce dossier.

Ce qu'ils veulent c'est une vraie réforme sur les retraites, avec la prise en compte de leurs problèmes d'aujourd'hui sur l'emploi, les salaires, les services publics, mais aussi sur le montant et l'avenir de leur future retraite.

C'est dans ce contexte que l'appel unitaire pour le 24 juin prochain, peut et doit faire développer une forte mobilisation sociale.

International

Rencontre au sommet

La Confédération Européenne des Syndicats (CES) a rencontré le Président de la Commission européenne, le 4 juin sur les conséquences de la crise et des mesures d'austérité.

La CES a mis en avant ses priorités :

- plan de relance basé sur des politiques industrielles fortes (notamment : nouvelles technologies et réduction des émissions de carbone),
- mise en garde contre les plans d'austérité qui menacent la croissance et le pouvoir d'achat,
- nécessité de coordonner les politiques fiscales,
- réglementation financière.

L'avenir de l'Europe ne peut pas se fonder sur la précarisation du marché de l'emploi et sur une spirale descendante de la protection sociale.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

Sauvons le fret !

350 personnalités françaises (politiques, associatifs, syndicalistes) se sont associées à un appel pour sauver le fret ferroviaire lancé à l'initiative de certains élus.

Sous couvert d'écologie et contrairement aux engagements du Grenelle de l'Environnement, le plan fret SNCF n'a pour objectif que de céder des parts de marché en réduisant les trafics, les moyens humains et matériels et en abandonnant la desserte de territoires.

C'est un contresens absolu à ce qu'il convient de faire pour aménager le territoire et pour lutter contre le changement climatique.

L'appel de ces personnalités exige un véritable débat public national sur le sujet.

Emploi

L'Éducation Nationale dans l'œil du cyclone !

Après 40 000 emplois supprimés en trois ans, le ministère s'interroge sur la « faisabilité » de supprimer encore 15 à 18 000 postes supplémentaires à la rentrée 2011 !

Il propose l'augmentation des effectifs par classe, le recours à plus de précarité pour les remplacements, la disparition des enseignants spécialisés de RASED (réseaux d'aide), la fermeture des petits établissements, la réduction de l'accueil des enfants de 2 et 3 ans dans les écoles publiques ...

Pour la CGT, l'ambition d'une école de la réussite pour chaque élève est réalisable. Elle nécessite que les conditions sociales ne soient plus un obstacle insurmontable. Il faut que l'Éducation pour tous devienne l'objectif majeur de la Nation et soit donc vue comme un investissement pour l'avenir du pays.

Le Portage salarial

Ce dispositif récent permet à un salarié (en général un consultant) de travailler pour une entreprise B en étant salarié d'une entreprise A (A facturante B). Et c'est le salarié qui assure le traitement commercial envers B, ce dispositif est donc une entrée vers l'auto entreprise.

Le Prisme (syndicat des entreprises d'intérim affilié au MEDEF), a présenté un projet lui assurant l'exclusivité sur le dispositif, et d'autres mesures dangereuses (comme un CDD de 36 mois).

La CGT, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC ont fait une contre proposition avec 3 points clés : salaire minimal = plafond de la Sécu, recours au CDD de droit commun et exercice exclusif de l'activité de portage salarial, pour éviter le dumping social entre portage et intérim.

Finalement le Prisme a préféré mettre fin à la négociation !

Égalité

Osez le féminisme !

« Comment appelle-t-on un salarié payé 25% de moins pour le même boulot ? ... Une salariéeE ».

Voici le type de message que vous trouverez sur le site du réseau « Osez le féminisme ».

En effet, cette association vient de lancer une campagne de communication « *bienvenue dans la vraie vie des femmes* ».

Par le biais de messages et d'affiches percutantes et humoristiques, elle entend dénoncer les inégalités entre les hommes et les femmes.

Les messages portent sur les inégalités de salaires, sur les inégalités en matière de promotion, sur les difficultés d'accès aux responsabilités publiques, sur la répartition des tâches ménagères, etc...

C'est aussi une façon de lutter contre la banalisation du sexisme.